

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 28 JUIN 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_144 : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE ET DE LA RUE DE LA MAIRIE À
CAMBON D'ALBI - PLAN DE FINANCEMENT

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 28 juin 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Marc VENZAL

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Nathalie BORGHESE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Agnès BRU

Membres excusés :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Mathieu VIDAL (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Nathalie BORGHESE), Achille TARRICONE (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BLAY (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 JUIN 2022

N° DEL2022_144 : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE ET DE LA RUE DE LA MAIRIE À CAMBON D'ALBI - PLAN DE FINANCEMENT

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, de la sécurisation des cheminements et de la dynamisation des commerces du centre-bourg de Cambon d'Albi, la communauté d'agglomération de l'Albigeois en lien avec la commune souhaite poursuivre l'aménagement du cœur de village

Situé en prolongement des travaux précédemment réalisés et en continuité de la mise en profil urbain de la voie communale dite côte de Cambon, l'aménagement de la place et de rue de la mairie consiste en la continuité de cheminements entre l'école, le centre de loisirs associé à l'école (CLAE), la salle des fêtes, le restaurant communal, la mairie et les commerces de proximité.

Les objectifs d'aménagement prévus doivent permettre de :

- réaménager l'espace paysager et organiser l'espace public de la place de la mairie,
- rendre accessible l'ensemble des commerces pour les personnes à mobilité réduite,
- favoriser la désimperméabilisation des sols grâce à la mise en œuvre de pavés drainants sur les places de stationnement et une extension de l'espace végétalisé.

Le plan de financement des travaux s'établit comme suit :

Dépenses € HT		Recettes € HT	
Aménagement de la place et de la rue de la mairie – Cambon d'Albi		État (35%)	63 494,46
		région Occitanie (25%)	45 353,18
		agence de l'eau (50%)	9 213,00
		communauté d'agglomération	63 352,10
TOTAL	181 412,74	TOTAL	181 412,74

Il est proposé de solliciter des subventions auprès de l'État, la Région Occitanie et l'agence de l'eau.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 10 mai 2022,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'opération d'aménagement de la place et de la rue de la mairie à Cambon d'Albi pour un montant de 181 412,74 €HT

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses € HT		Recettes € HT	
Aménagement de la place et de la rue de la mairie – Cambon d'Albi		État (35%)	63 494,46
		Région Occitanie (25%)	45 353,18
		agence de l'eau (50%)	9 213,00
		communauté d'agglomération	63 352,10
TOTAL	181 412,74	TOTAL	181 412,74

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de l'État au titre de la DSIL 2022 et auprès de la région Occitanie au titre du dispositif espaces publics de droit commun.

SOLLICITE la subvention prévue au plan de financement auprès de l'agence Adour et Garonne au titre de la réduction des pollutions domestiques et pluviales.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 juin 2022,

Pour la présidente et par délégation,
Le directeur général des services,

Olivier LEVREY